

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

PAR LA SOUSIGNÉ, Isabelle Marceau,

directrice générale et greffière-trésorière par intérim

QUE : -

Lors de la prochaine réunion régulière du 5 juin 2023, à 19 heures 30, à la salle du conseil située au 108 avenue Ouellet, les membres du conseil de la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton adopteront le rapport financier de l'année 2022, préparé par Lemieux Nolet comptables agréés, s. e. n. c. r. l. auditeur permis no 15486.

Bienvenue à tous !

DONNÉ à Sainte-Apolline-de-Patton ce trente et unième jour du mois de mai 2023.


Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussigné, Isabelle Marceau, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, de la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 et 9 heures, ce trente et unième jour du mois de mai 2023

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce trente et unième jour de mai 2023.


Greffière-trésorière